



Hôtel Municipal, 7 rue du Major Martin - 69001 LYON

Courriel : [cil.cpi@yahoo.com](mailto:cil.cpi@yahoo.com)

Site Internet | : <http://associationcpi.e-monsite.com>

## REVUE DE PRESSE

9 février 2025

Retrouvez nos revues de presse  
(avec un décalage de quelques jours  
par rapport aux membres abonnés)  
et bien d'autres articles encore  
sur notre [site Internet](http://associationcpi.e-monsite.com)

# À Lyon, la zone à trafic limité sera effective dès juin 2025

Par [Justin Boche](#), Le Figaro Lyon

Publié le 6 février à 13h42

Automobile piétons urbanisme



Dès juin 2025, le trafic de passage ne sera plus autorisé entre la place Bellecour et le bas des pentes de la Croix-Rousse. [borisb17 / stock.adobe.com](#)

**D'abord appelée projet de «piétonnisation» puis «d'apaisement» du centre de Lyon, la ZTL va mettre fin au trafic automobile de passage dans l'hypercentre de la ville.**

C'est désormais officiel, la zone à trafic limité située au cœur de Lyon va être mise en place dès le mois de juin. Au sein de cette zone, la circulation des véhicules motorisés ne serait possible que pour les riverains, pour la livraison de commerce, les artisans, les usages d'urgence et les transports en commun. Le trafic de passage ne sera, lui, plus autorisé entre la place Bellecour et le bas des pentes de la Croix-Rousse. «*La zone à trafic limité*



*permet de réduire la charge du trafic et offre ainsi plus de confort, de tranquillité et de sécurité aux piétons pour profiter de la vie de quartier»,* indiquent la ville et la métropole de Lyon dans un communiqué.

## **Des parkings restent accessibles**

Les entrées de la zone seront matérialisées par des panneaux de signalisation routière et contrôlés par des bornes escamotables. Chaque borne sera équipée d'un système de reconnaissance des plaques d'immatriculation permettant d'abaisser la borne pour les ayants droit enregistrés. Les 18 parkings de la Presqu'île et des zones alentour seront eux toujours accessibles aux automobilistes. Pour faciliter les opérations de logistique et d'approvisionnement des commerces, les bornes seront basses de 6h à 13h, tous les jours. Une quinzaine de rues seront totalement piétonnisées de manière progressive. Le reste des voies seront accessibles aux riverains et le stationnement de surface y sera maintenu et autorisé.

*«Centre économique, touristique et culturel, fréquenté quotidiennement par plus de 500.000 personnes, la Presqu'île est en pleine transformation. (...) L'enjeu est de permettre une amélioration significative du cadre de vie en Presqu'île, tout en garantissant sa prospérité et son accessibilité comme lieu de destination au rayonnement majeur, alliant le bien-être et la convivialité au dynamisme commercial, touristique et culturel»,* ont déclaré Bruno Bernard et Grégory Doucet dans un communiqué.

## **Le commerce en péril ?**

Depuis son annonce en début de mandat, ce projet est contesté par de nombreux élus et riverains qui dénoncent *«un manque de concertation»,* et une zone qui va *«tuer les commerces de la Presqu'île».* *«Lyon mérite mieux qu'une simple restriction de circulation. Elle a besoin d'une vision ambitieuse et inclusive de son centre-ville»,* a réagi l'ancien président de la métropole David Kimelfeld qui déplore le manque *«d'évaluation claire»* de l'impact du projet.

Côtés commerçants et riverains, le collectif des «Défenseurs de Lyon» milite depuis plusieurs mois contre cette ZTL. Ils ont présenté fin janvier leur consultation qui a réuni 3394 contributions. 70% des personnes qui ont répondu se disent défavorables «à la fermeture de la Presqu'île». Le collectif appelle aujourd'hui à la mise en place «d'une concertation réelle» prenant en compte «l'avis des citoyens et les besoins réels des usagers» mais aussi à «évaluer les impacts économiques, sociaux et environnementaux» de la ZTL.

## Lyon. Les élus écologistes reculent : la piétonnisation d'une rue de la Presqu'île annulée

La Métropole de Lyon a annoncé le report de la piétonnisation de rue le d'Arbre-sec au prochain mandat. Valentin Lungenstrass, adjoint à la mairie, donne les raisons de la décision.



La rue de l'Arbre sec ne sera pas piétonnisée sur la Presqu'île, en tout cas pas tout de suite. (©Ludivine Caporal/ actu Lyon)



La Métropole de Lyon a été contrainte de [reporter près de 70 kilomètres de travaux](#) en raison d'un budget incertain et des trop nombreux chantiers en cours dans la ville. La piétonnisation d'une rue du centre-ville est reportée au prochain mandat. Du moins, si les écologistes sont réélus...

Il s'agit de la **rue de l'Arbre-sec**, en Presqu'île, dans le secteur de la future [Zone à trafic limité](#). Valentin Lungenstrass, adjoint délégué à la Mobilité à la mairie de Lyon, explique pourquoi cette décision a été prise.

## « On n'a pas les moyens humains » pour piétonniser la rue

« On n'a pas les moyens humains pour piloter les travaux du tronçon de la rue de l'Arbre-sec, entre la rue Édouard-Herriot et la rue de la République », reconnaît l'élus EELV. « Nous avons privilégié la rue Joseph-Serlin – **qui longe l'hôtel de ville** – dont les travaux commenceront en juin quand les bus ne l'emprunteront plus. »

Annoncé pour cette mandature, ce projet ne verra donc pas le jour. Du moins, il sera au programme en 2026, en cas de réélection des écologistes à la tête de la Métropole et de la Ville de Lyon.

Cela fait donc une piétonnisation en moins pour [Grégory Doucet](#) en Presqu'île. « Nous n'avons pas de regret. C'est important pour nous de végétaliser la Presqu'île, mais, ce n'est pas une rue désagréable aujourd'hui », affirme [Valentin Lungenstrass](#).

## La rue Joseph-Serlin prioritairement en travaux cet été

Pour lui, la rue Joseph-Serlin, dans le 1er arrondissement, représente un réel enjeu de « sécurité et de confort » qui nécessite une intervention. « C'est notamment le carrefour à côté de l'Hôtel de Ville, avec [l'accident en 2019](#) (quand une adolescente âgée de 15 ans, avait été renversée puis écrasée par un bus TCL alors qu'elle traversait la rue de la République, NDLR). Il y a 50 000 piétons qui traversent chaque jour à cet endroit. C'est absolument essentiel vu les flux piétons. »



La rue Joseph-Serlin est jugée prioritaire en termes d'aménagement. Elle sera piétonnisée et végétalisée, le long de l'hôtel de ville de Lyon. (©Métropole de Lyon)

Du côté de la Métropole de Lyon, les travaux de la piétonnisation complète de la rue Joseph-Serlin auront bien lieu **à partir de l'été**. Végétalisation, plantation d'arbres, installation des bancs, la rue sera totalement refaite.

## Le réaménagement de la rue Grolée également annulé

Un autre projet restera dans les cartons des écologistes lors de ce mandat : le réaménagement de la rue Grolée.

« A priori, il n’y aura pas de chantier cette année pour ne pas avoir trop de travaux en même temps. C’est un secteur à proximité de la place des Cordeliers, avec des sites bornés qui vont être en travaux. Ce n’est pas programmé pour 2025 », nous indique la [Métropole de Lyon](#).

Ce projet, dit de « proximité, était prévu mais « sans études engagées ». Un report en 2026 ? « Pour l’instant, c’est reporté », nous dit-on simplement. Une autre promesse lors de cette mandature qui ne verra pas le jour.

## Pas de réaménagement non plus pour la place des Cordeliers

La [place des Cordeliers](#), dont les visuels de réaménagement sont abondamment diffusés, ne sera pas refaite pour ce mandat non plus... mais bien plus tard.

« Au prochain mandat, est prévu un réaménagement complet de la rue de la République et de la place des Cordeliers. Le projet final prévoit un lien et une continuité jusqu’aux quais du Rhône, eux aussi réaménagés. Nous n’avons pas encore de calendrier ou de coût, on se concentre sur les projets de ce mandat », expliquait en juillet dernier, Béatrice Vessiller, vice-présidente en charge de l’urbanisme à la Métropole.

*Suivez toute l’actualité de vos villes et médias favoris en vous inscrivant à [Mon Actu](#).*

Actu | Lyon

## Le Sytral se réorganise autour de Bellecour et Cordeliers-Hôtel de Ville



Aujourd'hui, l'ensemble du pôle bus est concentré à l'est de la place Bellecour. Avec la mise en place de la Zone à trafic limité (ZTL), l'objectif pour le Sytral est de regrouper les lignes en fonction de leur provenance géographique. Ainsi, le terminus des lignes C20, C20E et 40 sera déplacé à l'ouest de la place Bellecour, côté Saône. Le pôle bus qui concentre les lignes de l'est (C9, C10, C12 et 15) sera maintenu place Antonin-Poncet.

Avec ses 1 000 bus quotidiens, le secteur Terreaux/Hôtel de Ville n'était pas jusqu'à aujourd'hui, le plus apaisé de la Presqu'île ! Il le sera dorénavant puisque Sytral Mobilités a décidé de dévier les lignes majeures par la rue Grenette et les quais de Saône faisant de Cordeliers l'un des principaux pôles bus et lieux de correspondance de la ZTL. Ce nouveau parcours permettra d'augmenter la performance des lignes C3, C13 et C14.

Dans les créations de lignes, on peut noter la C23 qui reliera la Cité Internationale à Villeurbanne Flachet, tout en desservant la Part-Dieu et Hôtel-de-Ville. Mais aussi l'apparition d'une nouvelle offre pour renforcer les liaisons entre le plateau Nord (Caluire, Rillieux-la-Pape) et la Presqu'île. Les lignes C4 et C5 fusionnent et offre une ligne étendue entre Jean-Macé et Rillieux. Et bien sûr, [la mise en place du service fluvial Navigône](#), qui reliera Vaise-Industrie à Confluence dès juin 2025.

Plus de détails : [sytral-mobilites.fr](http://sytral-mobilites.fr)



[S'abonner à lyoncapitale.fr](https://www.lyoncapitale.fr)

## ACTUALITE



Photo virtuelle de la rue Joseph Serlin, jouxtant l'Hôtel de Ville de Lyon ©Folia

# Piétonnisation : Lyon se ferme-t-il ?

- 7 février 2025 À 10:15 - Mis à jour À 14:28
- par Guillaume Lamy

**Transformation majeure et inédite à Lyon : dès le 1er juin 2025, l'accessibilité au centre ville/Presqu'île sera fortement restreinte avec la mise en place d'une "zone à trafic limité".**

Projet phare de la majorité écologiste à la tête de la Métropole et de la Ville de Lyon, l'«Apaisement de la Presqu'île», qui prévoit une piétonnisation d'une grande partie du cœur de Lyon, interroge, au-delà de faire consensus, la question de son attractivité, sur fond de risque d'évoluer en Vieux-Lyon bis.

En un sens, il s'agit bien d'une fermeture du centre-ville, seuls certains usagers, les «ayants droit», pouvant y accéder. *«On est en train, quelque part, de faire du centre de*



*Lyon une zone réservée*”, jauge Yves Crozet, économiste des transports à Sciences Po Lyon. D’un autre côté, soutient Sébastien Bourdin, professeur de géographie économique à l’EM Normandie Business School, “*c’est clairement le sens de l’histoire*”.

Le grand projet “Apaisement de la Presqu’île”, premier axe de l’opération globale “Presqu’île à vivre”, qui prévoit en parallèle le réaménagement de la rive droite du Rhône, est en passe de voir le jour. Si les écologistes réfutent le terme de piétonnisation, de peur de se mettre à dos une partie des Lyonnais, ce qui est pourtant aujourd’hui le cas, les contours du projet parlent d’eux-mêmes. D’ici 2025, neuf kilomètres de rues seront réservés aux piétons, soit la plupart des voies de l’hypercentre. Seuls quelques axes traversants resteront accessibles aux voitures comme la rue de la Barre, les voies sur berges Saône et Rhône ou les trémies de Perrache. L’outil de régulation des circulations motorisées prendra la forme d’une zone à trafic limité (ZTL), délimitée par des bornes, et dont l’accès sera contrôlé par vidéosurveillance. Le périmètre de près de 170 hectares s’étendra du bas des pentes de la Croix-Rousse – à la limite de la rue des Capucins – au nord de la place Bellecour.



La rue Ferrandière, dans

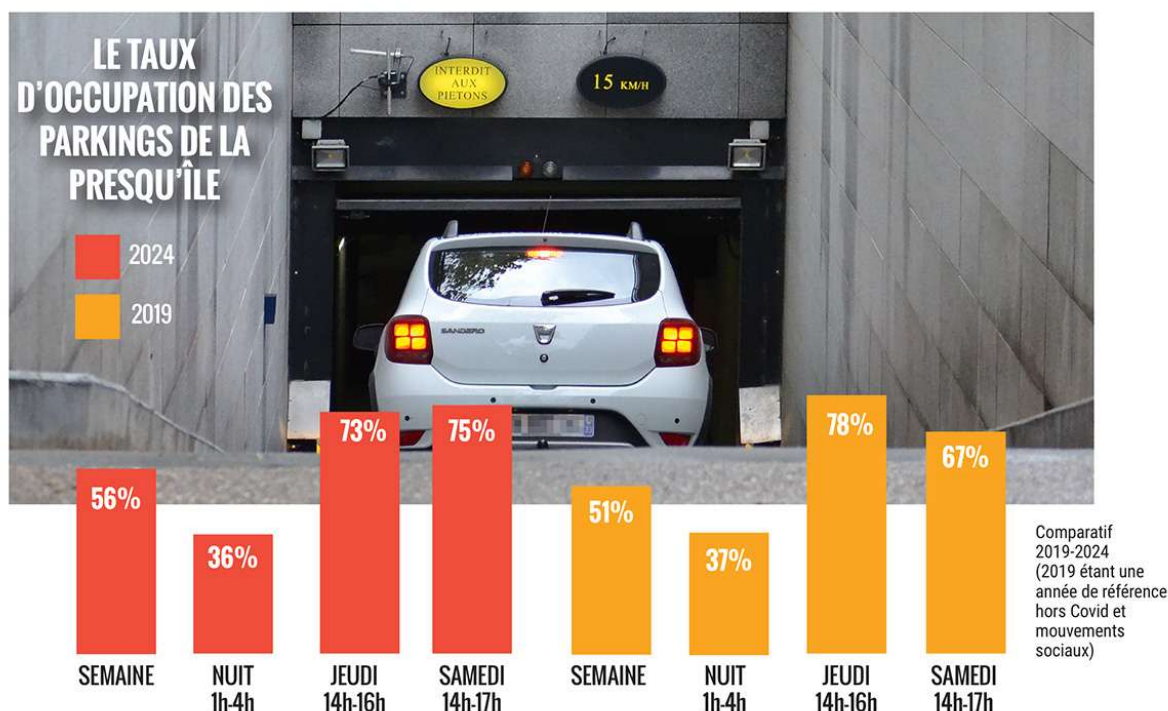
le 2e arrondissement, au niveau des rues Grôlée et Président Carnot, sera bornée dans le cadre du projet Apaisement Presqu’île. @GL

# Patte blanche

Dès le 1er juin 2025, il faudra donc montrer patte blanche pour pouvoir entrer dans le centre en voiture, en utilitaire, à moto ou en scooter. Seulement trois catégories d'usagers, ceux qui auront un accès permanent, occasionnel ou logistique, seront tolérés sur deux plages horaires. Le matin, l'apaisement sera "minimal", les bornes escamotables abaissées pour "faciliter les livraisons et les accès logistiques à l'intérieur du périmètre", précise la Métropole. Pendant ce temps, les riverains, commerçants, artisans, taxis, professions médicales, services d'urgences ou les visiteurs résidents qui se rendent en Presqu'île pour un rendez-vous médical ou le retrait d'une marchandise en magasin pourront circuler librement. L'après-midi, l'apaisement sera "maximal", les bornes relevées, seuls les usagers bénéficiant d'un badge et d'une plaque d'immatriculation pré-enregistrée seront autorisés.

Quant aux livreurs, ils n'auront pas accès au centre ville l'après-midi, sauf les livraisons spécifiques type pharmacie.

Les services de secours, eux, devront avoir accès à la Presqu'île via un système de digicode... ce qui laisse perplexe. Les visiteurs occasionnels devront présenter un justificatif pour motif exceptionnel. Et les clients d'hôtels accéderont via un digicode.



Données fournies à Lyon



## Transit, mécanique des fluides

“Les Lyonnais pourront bénéficier d’une amélioration réelle du confort d’usage (...). Ce projet d’apaisement nous permettra de rééquilibrer et mieux partager les espaces publics”, assure Grégory Doucet, le maire de Lyon, la Ville intervenant sur certains aspects (végétalisation des strates basses notamment), la Métropole ayant la maîtrise d’ouvrage. 42 000 m<sup>2</sup> d’espaces publics seront ainsi requalifiés (élargissement de trottoirs, végétalisation) pour assurer plus d’espace aux piétons et couper court à cette “*ambiance urbaine dégradée, saturée par la présence de l’automobile*”, sermonne la Métropole. Le Grand Lyon avance le chiffre de 425 000 déplacements quotidiens générés vers et depuis la Presqu’île, dont 20 % en voiture (soit 85 000), quand les flux internes avoisinent 120 000, avec 3 % de part automobile (soit 3 600)\*. Selon les prévisions des écologistes, la ZTL devrait permettre de réduire de 20 % le trafic automobile dans cette partie de la ville, avec l’objectif de supprimer totalement le trafic de transit.

Mais comme en physique, la Presqu’île 2.0 sera confrontée à la mécanique des fluides. “Un petit changement ici peut avoir un impact énorme sur le fonctionnement global, expliquait en septembre 2020 Jean-Yves Toussaint, directeur du LabEx IMU, dispositif pluridisciplinaire centré sur la ville. Ainsi, lorsque vous réduisez une chaussée pour à la fois faire circuler un tramway et limiter les flux d’automobiles, le sous-système de mobilité automobile va tendre à se réorganiser, et les automobilistes mobiliseront de nouvelles voies de circulation, occasionnant de nouvelles gênes (bruit, pollution, bouchon, etc.) dans d’autres quartiers, qui entraîneront de nouvelles actions correctives de limitations de la circulation, etc.” Les écologistes parient sur une évaporation du trafic. Bruno Bernard, le président de la Métropole, mise sur le report de 20 à 30 % des automobilistes. Rien n’est moins sûr au demeurant.

La grande question est de savoir où ? Sur les berges du Rhône, le réaménagement de la rive droite prévoit, sur le quai Jules-Courmont, de ramener la circulation automobile de dix à trois voies, dont deux dans le sens nord-sud. Les voiries gagnées seront redistribuées entre une Voie lyonnaise (voie cyclable large bidirectionnelle) et de larges promenades pour les piétons. Sauf qu’aujourd’hui, près de 80 000 véhicules circulent chaque jour sur cet axe structurant et qu’aucune étude d’impact, dans le but de chiffrer en amont la future capacité de la rive droite de demain, n’a été menée. “On compte en général 10 000 véhicules par voie”, jauge Valentin Lungenstrass, adjoint à la Ville de Lyon chargé des mobilités. La nouvelle configuration des quais permettrait donc à seulement 30 000 ou 40 000 voitures d’emprunter l’axe à l’avenir (à certains endroits, il restera quatre voies). Le flux de véhicules devrait donc diminuer de 50 % à 60 %. “Sur l’axe nord-sud de la Presqu’île, le trafic a diminué de 20 %”, balaie Bruno Bernard.

## Effet papillon, coup de poker

Pour traverser la Presqu'île, expliquent les deux collectivités, les véhicules motorisés devront donc passer au sud par le tunnel de la Croix-Rousse et la place Bellecour et, au nord, par les trémies de Perrache, véritable nœud routier. Sauf que 10 000 voitures entrent et sortent déjà place Bellecour tous les jours, par la rue de la Barre, à l'est, et la rue du Colonel-Chambonnet, à l'ouest\*\*, et la circulation dans le tunnel, à l'heure actuelle, dépasse les 50 000 véhicules par jour (2 250 en heure de pointe matinale). Ajouté au fait que la Métropole de Lyon souhaite négocier avec la préfecture pour supprimer deux voies (une dans chaque sens). Les écologistes justifient leur intention par une absorption du trafic automobile par la future ligne Centre-Ouest (tramway ou bus à haut niveau de service qui remplacera le C6). Un pari sur l'avenir. *“La circulation dans le tunnel de la Croix-Rousse a baissé de 17,5 % depuis 2019”*, chasse Jean-Charles Kohlhaas, vice-président chargé des déplacements à la Métropole de Lyon. Pour ce qui est des trémies de Perrache, elles saturent quasiment aujourd'hui, avec 4 500 véhicules en heure de pointe matinale tous les jours. *“Si les missions de routes à grande circulation venaient à être impactées, la Métropole devra faire évoluer son projet et proposer des mesures alternatives suffisantes”*, a fait savoir la préfecture, dans un courrier envoyé en juillet à l'Association pour le développement de la Presqu'île. Cette dernière fait partie d'un collectif de commerçants, citoyens et comités d'intérêts locaux qui ont déposé, au printemps 2023, un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif, le projet de *“Presqu'île à vivre”* ayant été mené sans étude d'impact permettant, notamment, d'identifier les effets sur la circulation automobile. Le jugement est toujours attendu.

À ces points noirs s'ajoute le déport du hub de bus Hôtel de Ville/Terreaux à Cordeliers pour permettre la piétonnisation de la rue de la République. Les Cordeliers deviendront l'un des principaux pôles bus de la Presqu'île. La circulation sur cet axe République nord soulève déjà de nombreuses critiques, puisque les 1 300 bus déboucheront de la rue Grenette sur les quais de Saône, au niveau du quai Saint-Antoine aujourd'hui saturé. La rue Grenette, transversale structurante qui relie la Presqu'île d'est en ouest au reste de la ville, désormais fermée à la circulation, sera effectivement réservée, à l'été 2025, aux bus et vélos via une voie mixte à double sens. Où vont alors passer les 10 000 automobilistes quotidiens (1 100 en moyenne à l'heure de pointe matinale) ? *“Notre but est que demain ils passent par les trémies de Perrache, par le tunnel de la Croix-Rousse ou par Bellecour avec l'objectif de supprimer de la Presqu'île ce trafic essentiellement de transit”*, tranche Bruno Bernard.



## Résistance

Cette réorganisation de la desserte motorisée et ce nouveau plan de circulation de la Presqu'île ont du mal à passer. Commerçants en première ligne. Rarement un projet urbain n'avait déclenché une telle levée de boucliers. Un mouvement, composé de plus de 11 000 habitants, commerçants indépendants, professionnels, entreprises et associations réunis sous la bannière Les Défenseurs de Lyon et du Grand Lyon, milite depuis plusieurs mois *“contre la fermeture progressive de Lyon”*. En début d'été, le collectif a organisé une première action coup de poing de sensibilisation au grand public en baissant les rideaux symboliquement et en hissant pavillon rue Grenette. *“- 70 %, ce n'est pas le montant des soldes, c'est celui de la baisse de fréquentation des commerces indépendants depuis le plan de fermeture de Lyon.”* L'association My Presqu'île, regroupant plus de 650 adhérents des pentes de la Croix-Rousse à Perrache, vient de publier un état des lieux chiffré de l'activité commerciale des commerces du quartier. Entre les premiers semestres 2023 et 2024, 65 % des commerçants (pour leur immense majorité indépendants) évoquent une baisse de leur chiffre d'affaires, dépassant les 20 % pour un tiers d'entre eux. *“Cela signifie, ni plus ni moins, que lorsqu'on n'a plus de trésorerie, on peut basculer en redressement avec, derrière, un risque tendu de faillite”*, alerte Johanna Benedetti, présidente de My Presqu'île. Selon l'étude, les secteurs qui se maintiennent sont la santé, le bien-être et les établissements de loisir ou culturels, contrairement aux boutiques d'équipement de la personne et de la maison. Si l'inflation ainsi que les mouvements sociaux ont joué en défaveur du commerce, la moins bonne accessibilité à la Presqu'île, le prix du stationnement et la réduction des places sont un frein à leur activité. *“On n'est pas des bagnolars ni des ultra capitalistes, se défend Mathieu Bruel, commerçant rue Émile-Zola, en travaux depuis plus d'un an, future “zone de rencontre”, dont la circulation passe du nord au sud. On met une heure pour entrer ou sortir de Lyon. Les gens ne viennent plus et ceux qui habitent en périphérie ont compris qu'ils ne pourront plus venir. L'enjeu reste l'accessibilité. Construisons plus de parkings.”* Les neuf parkings LPA autour de la ZTL proposent aujourd'hui 4 990 places de stationnement. Leur taux d'occupation est de 56 % en semaine et 75 % le samedi en moyenne en 2024 (voir p. 29). Quant aux parcs relais les plus proches (Vaise, Gorge-de-Loup, Cuire, Laurent-Bonnevay, Mermoz-Pinel, Parilly, Vaulx-en-Velin-la-Soie), les 3 872 places sont occupées à 97 % en moyenne. Ce que ne réfute pas la Métropole : *“Selon des projections à horizon 2030, plusieurs parcs relais seront saturés – certains le sont déjà –, et le nombre de véhicules en débord passerait à 2 400 véhicules contre 600 aujourd'hui.”*

## Économie des incitations

Soledad Lo Greco, qui tient la boutique Au gant grenoblois, rue Constantine, l'une des plus anciennes de Lyon, en est certaine : *“La piétonnisation, c'est la fin des petits commerces indépendants”*, évoquant des clients qui refusent désormais de venir en ville, *“faute de pouvoir y accéder”*. Une crainte qu'élimine Sébastien Bourdin, professeur de géographie économique à l'EM Normandie Business School : *“Strasbourg, en piétonnisant son hypercentre et en favorisant les modes doux, a permis de maintenir une activité commerciale. Des études à Londres ont montré que les marcheurs dépensaient en moyenne 100 euros de plus par mois dans les commerces que les automobilistes. À Bruxelles, ça a été compliqué les deux premières années et aujourd'hui, les commerçants sont hyper contents.”* Pas sûr que les petits commerçants lyonnais tiennent ce temps. *“Je ne crois pas qu'on aura un centre-ville mort, même s'il est difficile d'avoir une idée sur ce qui va se passer à moyen et long terme, car on a peu de recul en France. Et les villes françaises ne sont pas les mêmes que les villes italiennes ou danoises,* tempère Lionel Soulhac, responsable scientifique du LabEX IMU, le laboratoire d'excellence lyonnais Intelligence des mondes urbains. *Mais quelque part, cette phase d'engorgement est un mal nécessaire pour faire changer les pratiques. C'est ce qui va pousser les gens à faire la bascule vers un autre mode de transport. Des équilibres différents vont se trouver.”*

Sébastien Bourdin met néanmoins un bémol à toute piétonnisation radicale : *“Pour qu'un projet soit abouti et accepté, il faut inciter les gens à venir dans le centre. C'est ce qu'on appelle l'économie des incitations, du nudge, une sorte d'incitation, un coup de pouce. Le but, c'est de maximiser les chances pour que les gens continuent de venir en centre-ville. Ça peut être un transport en commun gratuit ou un bon d'achat quand on se gare dans un parking en périphérie.”*

## Disneylandisation, Airbnb, surtourisme

Pour Yves Crozet, économiste des transports à Sciences Po Lyon, la piétonnisation de Lyon, *“évolution naturelle des grandes villes”* s'apparente à *“une politique patrimoniale des hypercentres”*. Le risque ? De développer *“un hypercentre comme une sorte de Disneyland, un parc d'attractions urbain”* ou une *“extension du Vieux-Lyon”*, avec des logements se transformant en Airbnb. Face à la concentration dans les quartiers du centre, certaines associations de riverains tirent la sonnette d'alarme : *“**Dans le Vieux-Lyon, le phénomène Airbnb nous saute aux yeux**. Lorsqu'on fait du porte-à-porte, on se rend compte qu'il n'y a plus d'habitants, seulement des boîtes à clés de partout. C'est flagrant, il y a en permanence des va-et-vient de valises”*, décrit **Frédéric Auria, président de la Renaissance du Vieux-Lyon**. Selon lui, *“un cercle vicieux se met en place,*



avec le départ des commerces de proximité poussant les habitants à partir, condamnant les dernières boutiques qui ne vivent pas du tourisme. En bout de chaîne, on voit les écoles fermer. C'est le grand remplacement par le tourisme. On se retrouve embastillés dans notre propre quartier. En plus des nuisances habituelles (bruits, dégradations...), on a relevé des cas de prostitution dans les meublés de tourisme”.

**Lire aussi :** [“Lyon devient un décor dans lequel les riverains dérangent”](#)

## Vote avec les pieds

Dans un entretien récemment accordé à des confrères lyonnais, le maire de Lyon Grégory Doucet assure que des gens viennent aujourd'hui vivre à Lyon. Si l'on se base sur les dernières statistiques de l'Insee, à Lyon, le solde naturel – écart entre naissances et décès – stagne quand le solde migratoire – écart entre les arrivées et les départs – est négatif, dégringolant de 9 points. Tous les arrondissements sont concernés, sauf les 5e, 6e et 9e qui, s'ils n'accueillent plus autant (et dans les largeurs), ont un solde migratoire neutre. *“À Lyon, on part aujourd'hui plus qu'on arrive, consolide Florence Léger, à la tête de la division études démographiques et sociales de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes. Et ce n'est pas l'épaisseur du trait, les chiffres sont assez élevés, c'est un peu l'hémorragie.”* Selon les données les plus récentes du rectorat de Lyon, que Lyon Capitale a recueillies, il y a eu au total 30 ouvertures pour la rentrée 2024-2025, soit une augmentation de 350 élèves par rapport à la rentrée 2023 dans certaines des écoles. Dans l'autre sens, 52 fermetures ont été prononcées liées à une baisse de 490 élèves par rapport à la rentrée 2023\*\*\*. C'est ce qu'on appelle le “vote avec les pieds” : si les contribuables électeurs ne sont pas satisfaits des choix décidés en leur nom par leurs représentants, ils quittent la ville pour déménager vers un endroit où ils se trouvent mieux. “La ZTL, c'est l'acte fort de la bunkérisation de la Presqu'île, c'est sacrifier le centre de Lyon sur l'autel de la décroissance”, lâche Pierre Oliver, maire du 2e arrondissement, qui a publié les résultats d'une concertation citoyenne il y a un an selon laquelle la ZTL a été rejetée à 70 % et ce chiffre monte à 82 % pour les personnes habitant le périmètre.

## Serpent de mer

À Lyon, la piétonnisation est un vieux serpent de mer de la politique. Elle n'est pas nouvelle, le premier test, mitigé, remontant à 1971 dans le quartier de l'Université. En 1975, la rue de la République, principale artère commerçante de la ville, devient piétonne, suite à la construction de la première ligne de métro. Le maire Louis Pradel avait envisagé de reconstruire la rue à l'identique, mais sous pression de l'opinion,

principalement des commerçants qui avaient subi trois ans de travaux et la paralysie de leur fonctionnement, accepte de piétonniser cet axe. *“La piétonnisation des écologistes est dans la continuité des politiques lyonnaises menées depuis des décennies, analyse Yves Crozet. En ce sens, il n’y a pas de révolution, sauf qu’ils durcissent la tendance observée par leurs prédécesseurs. En son temps, Michel Noir avait pensé à une réduction de la voirie sur ce secteur. Raymond Barre a fait des tramways. Il a envoyé le message sur l’utilisation de l’espace. On a vu réapparaître des terrasses de bar sur les trottoirs. Gérard Collomb a fait la piétonnisation des berges en supprimant un millier de places de parking. Ce n’est ni une politique de droite ni une politique de gauche, c’est la politique de tous les maires des grandes villes.”* Assurément la communication et les études d’impact en moins.

\* Dossier de concertation 2022 “Presqu’île à vivre – Apaisement de la Presqu’île”.

\*\* D’ici quelques années, la Voie lyonnaise n° 12 longera la place Bellecour, mais cela ne changera rien pour les voitures, la voie de bus étant supprimée.

\*\*\* Précision du rectorat de Lyon : “Il est important de préciser que ces évolutions d’effectifs ne correspondent pas à l’évolution globale sur la ville de Lyon, certaines écoles ne faisant pas l’objet de mesures de création ou de fermeture quoique connaissant une évolution d’effectifs à la hausse ou à la baisse.”

# Zone à trafic limité : comment entrer dans cette forteresse nommée Presqu'île

Depuis deux ans, la Ville et la Métropole y travaillent. En juin, ce sera une réalité. La Presqu'île, où se croisent plus de 500 000 personnes par jour, deviendra une zone à trafic limité. Comment l'appréhender au mieux ? Comment y vivre bien ? Suivez le guide pour entrer dans le périmètre.

**G**renoble, Nantes, Rennes, Bordeaux, Rennes et Paris l'ont déjà mise en place. Si celle de Lyon a pris du temps avant d'être effective, c'est que les exécutifs écologistes lyonnais et métropolitains ont souhaité « dialoguer très largement avec les acteurs économiques, les commerçants, les riverains et le grand public ». Après deux ans d'élaboration et quelques améliorations, la Zone à trafic limité (ZTL) de la Presqu'île a été dévoilée dans son ensemble ce mercredi 5 février au matin. Et sera effective début juin. En voici les dessous.

## ● La zone à trafic limité : qu'est-ce que c'est ?

Une zone à trafic limité a pour objectif de réduire le trafic et d'offrir plus de confort, de tranquillité et de sécurité aux piétons. Seuls des ayants droit peuvent y circuler.

Ce sont les habitants de la zone, artisans, métiers d'aide à la personne, personnel de santé, livreurs, taxis, des entreprises de nettoyage, véhicules de cortège officiel d'autopartage labellisés par la Métropole, les transports en commun. Mais aussi les clients des hôtels inclus dans la zone pour déposer ou récupérer leurs bagages et les véhicules nécessaires aux opérations de déménagement. Cette zone ne sera donc pas une grande aire piétonne mais un espace partagé.

## ● Du bas des pentes de la Croix-Rousse au nord de Bellecour

Son périmètre s'étend du bas des pentes de la Croix-Rousse jusqu'au nord de Bellecour. Les quais du Rhône et de Saône sont situés en dehors du périmètre et peuvent donc être empruntés par tous les véhicules. Il a également été délimité pour que l'accès aux 18 parkings de la Presqu'île et



Pour pénétrer en Presqu'île apaisée, cinq points d'accès ont été déterminés : deux côté Rhône par les rues Gentil et Childebert, deux autres côté Saône par les rues Constantine et Port du Temple et le dernier au niveau de la place Bellecour, par la rue du Président-Edouard-Herriot. Visuel fourni par la Métropole de Lyon

des alentours, soit près de 10 000 places, restent accessibles à tous.

## ● Pour y entrer : cinq points d'accès...

Pour pénétrer dans cette Presqu'île apaisée, ou forteresse diront les moins poètes, cinq points d'accès ont été déterminés : deux côté Rhône par les rues Gentil et Childebert, deux autres côté Saône

par les rues Constantine et Port du Temple et le dernier au niveau de la place Bellecour, par la rue du Président-Edouard-Herriot.

## ● ... et des bornes où montrer pattes blanches

Les entrées seront matérialisées par des panneaux de signalisation routière et contrôlées par des bornes équipées d'un système de reconnais-

sance de plaques d'immatriculation des ayants droit enregistrés. Elles posséderont également un digicode, qui sera régulièrement changé et d'un bouton d'appel qui permettra d'entrer en relation avec un agent municipal au besoin.

## ● 22 avril : top départ des inscriptions

Pour les riverains qui disposent déjà d'un badge, on ne

change rien : il sera automatiquement activé pour la ZTL. Ceux qui n'en possèdent pas pourront dès le 22 avril s'adresser à la mairie d'arrondissement, 2 rue d'Enghien ou aux guichets numérique ou physique de LPA à partir du 22 avril. La Ville étudie par ailleurs la possibilité pour les habitants de la Presqu'île de sélectionner un second secteur résident, limitrophe du secteur correspondant au domicile, pour se garer avec la vignette.

## ● Semaine et week-end : les consignes seront les mêmes

Pour faciliter les opérations de logistique et d'approvisionnement des commerces, les bornes seront basses de 6 h à 13 h tous les jours.

Ce sera également le bon moment, pour un visiteur ponctuel de venir récupérer une commande auprès de sa boutique préférée.

À partir de 13 h et pour le reste de la journée, les personnes devront s'enregistrer au préalable pour pénétrer en véhicule dans la zone.

● **Christelle Lalanne**

## Le Sytral se réorganise autour de Bellecour et Cordeliers-Hôtel de Ville

Aujourd'hui, l'ensemble du pôle bus est concentré à l'est de la place Bellecour. Avec la mise en place de la Zone à trafic limité (ZTL), l'objectif pour le Sytral est de regrouper les lignes en fonction de leur provenance géographique. Ainsi, le terminus des lignes C20, C20E et 40 sera déplacé à l'ouest de la place Bellecour, côté Saône. Le pôle bus qui concentre les lignes de l'est (C9, C10, C12 et 15) sera maintenu place Antonin-Poncet.

Avec ses 1 000 bus quotidiens, le secteur Terreaux/

Hôtel de Ville n'était pas jusqu'à aujourd'hui, le plus apaisé de la Presqu'île ! Il le sera dorénavant puisque Sytral Mobilités a décidé de dévier les lignes majeures par la rue Grenette et les quais de Saône faisant de Cordeliers l'un des principaux pôles bus et lieux de correspondance de la ZTL. Ce nouveau parcours permettra d'augmenter la performance des lignes C3, C13 et C14.

Dans les créations de lignes, on peut noter la C23 qui reliera la Cité Internationale à

Villeurbanne Flachet, tout en desservant la Part-Dieu et Hôtel-de-Ville. Mais aussi l'apparition d'une nouvelle offre pour renforcer les liaisons entre le plateau Nord (Caluire, Rillieux-la-Pape) et la Presqu'île. Les lignes C4 et C5 fusionnent et offre une ligne étendue entre Jean-Macé et Rillieux. Et bien sûr, la mise en place du service fluvial Navigône, qui reliera Vaise-Industrie à Confluence dès juin 2025.

Plus de détails : [sytral-mobilités.fr](http://sytral-mobilités.fr)



Lyon

# Cécile Simeone annonce la fermeture de sa boutique et accuse la piétonnisation

La boutique de décoration Simone Sisters, fermera dans quelques mois. Sa créatrice, Cécile Simeone, dénonce sur les réseaux sociaux la piétonnisation du centre-ville, sujet au cœur des tensions entre les commerçants et la mairie. Qui lui répond...

« **L**a piétonnisation du centre-ville de Lyon se fait de manière très brutale et rapide, nous n'avons pas eu le temps de nous adapter », affirme Cécile Simeone, dans un post Instagram, dimanche 2 février. La décoratrice d'intérieur annonce que sa boutique, Simone Sisters, située quai Saint-Antoine, fermera dans quelques mois après dix ans de présence à Lyon. Un choix qu'elle fait alors que se posait la question du renouvellement du bail de sa boutique. Contactée par *Le Progrès*, l'animatrice télé n'a pas répondu à nos sollicitations usant de la même stratégie de communication que lorsqu'elle avait raconté son altercation avec un cycliste, expliquant avoir reçu un coup de poing alors qu'elle conduisait sa voiture. Mais dans la vidéo tournée pour annoncer la fermeture de son concept store, on la voit poursuivre :



La boutique Simone Sisters fermera d'ici à quelques mois. Photo Damien Lepetitgand

« Je n'apprends à personne que le commerce à Lyon devient très compliqué. Une ville piétonne sera bien pour ceux qui viendront dans quelques années. Moi, je ne peux pas résister. J'ai donc fait ce choix douloureux. » Une déclaration qui intervient dans un contexte tendu vis-à-vis du projet « Presqu'île à vivre » porté par la mairie de Lyon et la Métropole et dont les contours ont été précisés ce mercredi en conférence de presse.

#### « Nouvelles habitudes »

Il repose sur la transformation progressive d'espaces publics comme le nord de la rue de

la République sur lequel les bus ne passeront plus ou la rue Grenette, fermée à la circulation automobile et réservée à la circulation des transports en commun ainsi que sur la mise en place d'une Zone à trafic limité (ZTL), le secteur entre Bellecour et l'hôtel de ville sera réservé aux riverains et usagers, et exclura la circulation de transit. La mise en place des sites bornés et du plan de circulation sera progressive, a indiqué la Métropole ce mercredi, « pour faciliter l'adaptation aux nouvelles habitudes ».

Interrogé en marge de la conférence de presse sur la déclaration de Cécile Simeone, Va-

lentin Lungenstrass, adjoint écologiste, délégué à la Mobilité constate : « Nous sommes dans une crise économique, le commerce est à la peine et visiblement la décoration n'est pas la priorité. »

#### « C'est l'ensemble du secteur de l'équipement à la personne qui souffre depuis une dizaine d'années »

« D'après le rapport de la Chambre de commerce et d'industrie, poursuit l'élu, c'est d'ailleurs l'ensemble du secteur de l'équipement à la personne qui souffre depuis une dizaine d'années. Dans un autre domaine, même les cafetiers nous disent que moins de gens fréquentent leurs établissements ou lorsqu'ils y sont, consomment moins. Cela n'a rien à voir avec la piétonnisation du centre-ville. Et encore moins du quai Saint-Antoine qui n'est pas concerné. »

#### Grogne

Le fait est que Cécile Simeone n'est pas la seule commerçante à critiquer le projet. Il y a tout juste un an, Bertrand Guyot, le gérant de l'iconique boutique Benoit Guyot de design et ameublement, située 15 rue Émile-Zola, qui a fermé ses portes cet été, dénonçait lui aussi « des restrictions de circula-

tion, de plus en plus nombreuses, incompatibles avec les contraintes d'une boutique dont 40 % de l'activité porte sur le meuble, le luminaire ou les tapis. Si les études montrent que les piétonnisations et les zones à trafic limité ne défavorisent pas le commerce en général, elles les spécialisent. Aucun vendeur de meubles n'y survit. » Depuis plus récemment encore, la grogne est portée par le Collectif des défenseurs de Lyon composé d'habitants, de commerçants indépendants, de professionnels et d'associations. Il a récemment réalisé une concertation citoyenne sur le sujet, qui révélait un mécontentement important, appelant la mairie et la Métropole à revoir leur copie face à ce bilan négatif et ce « rejet » d'apaisement de la Presqu'île tel qu'il est piloté par les collectivités.

« Notre responsabilité c'est de garantir aux commerçants une continuité d'approvisionnement en termes de logistique et d'accès pour leurs clients. C'est ce que nous ferons. Mais notre responsabilité, c'est aussi le vivre-ensemble, continuer à recevoir les touristes et garantir une économie de proximité pour les familles », répondait déjà, dans les colonnes de *Le Progrès*, Émeline Baume, vice-présidente de la Métropole déléguée au Commerce.

● Romy Descamps

## « N'interdisons pas à ceux qui souhaitent venir consommer ici de le faire » : le plaidoyer de Pierre Oliver

Invité à approuver le projet de Plan de Mobilité des territoires lyonnais de Sytral Mobilités, en janvier dernier, l'exécutif de Pierre Oliver, maire LR du 2<sup>e</sup> arrondissement, s'était positionné contre, estimant que « plan allait droit dans le mur ».

Outre « l'échec de la mise en place du covoiturage, quai Gailleton, qui a supprimé des dizaines de places de stationnement et qui ne fonctionne toujours pas ; les difficultés de nos riverains et utilisateurs de parkings à se garer dans notre arrondissement, génèrent des bouchons et provoquent une

baisse de fréquentation chez nos commerçants », avait appuyé le maire LR. Ajoutez à cela, « les mesures punitives de la Zone à faibles émissions », et celles à venir de la Zone à trafic limité, (qui sera effective en juin NDLR), « plus personne ne viendra dans notre arrondissement faire ses achats. Et nous ne voulons pas que la Presqu'île devienne un bunker. »

#### « Le bunker n'existe pas et n'existera pas »

L'adjoint écologiste à la Mobilité, Valentin Lungenstrass

n'avait pas tardé à lui répondre : « 85 % des consommateurs, en 2015, ne venaient pas en Presqu'île en voiture et cela ne changera pas. Le bunker n'existe pas et n'existera pas. »

Campant sur ses positions, Pierre Oliver déclarait pour conclure : « Nous croyons à la liberté de chacun de se déplacer comme il le souhaite. N'interdisons pas à ceux qui souhaitent venir consommer ici de le faire ». Ce à quoi Olivier Fernoux, conseiller écologiste a rappelé : « Il y a 10 000 places de stationnement en Presqu'île et aux alentours. » ● C.L.



Avec la Zone à trafic limité, le nord de la rue de la République sera fermé à la circulation. Visuel fourni par la Métropole de Lyon



Lyon

# Projet Presqu'île : le chef Bonnot veut des « solutions de stationnement »

Au lendemain des annonces concrètes sur la mise en place, dès juin, de la Zone à trafic limité en Presqu'île, les réactions négatives se multiplient. Commerçants, politiques, Lyonnais se disent inquiets. Et espèrent que les discussions pourront reprendre pour affiner le projet.

« Lyon ne peut pas se permettre de perdre son cœur commerçant et gastronomique. » Ce cri du cœur, c'est Fabrice Bonnot, chef du restaurant *Cuisine et Dépendances*, situé en Presqu'île qui le lance ce jeudi 6 février. Président de l'association des commerçants du Quartier Charité-Bellecour, il s'inquiète de la mise en œuvre, dès juin prochain, de la Zone à trafic limité, dans un contexte déjà ultra-fragilisé des commerçants du secteur.

Dans un communiqué, il lance un appel aux collectivités pour, entre autres, qu'elles apportent « des solutions concrètes de stationnement, en créant des parkings relais et des navettes gratuites pour fluidifier les flux », et qu'elles « mettent sur pied, en collaboration avec les com-



Le chef Fabrice Bonnot : « Lyon ne peut pas se permettre de perdre son cœur commerçant. » Photo d'archives Joël Philippon

merçants, un plan d'ampleur nationale pour faire revenir Lyonnais et visiteurs en Presqu'île. » Pour lui, il faut « agir vite ». Et cela bien avant juin.

## « Le dialogue ne s'arrête pas maintenant »

Les groupes politiques se manifestent eux-aussi, estimant qu'il reste de nombreux points à résoudre. Si le groupe Alliance Sociale, Démocrate et Progressiste salue « la prise en compte

des plages horaires de livraison et l'élargissement des ayants droit permanents et occasionnels », il regrette néanmoins qu'une réévaluation du dispositif ne soit pas envisagée.

Elle l'est pourtant. Camille Augéy, adjointe au Commerce, l'a évoquée lors de la présentation du projet ce mercredi 5 février : « C'est un défi collectif d'adaptation des pratiques. Le dialogue ne s'arrête pas maintenant. Il y aura une période de rodage

avec retour d'expériences. »

## Non à la modification des dessertes des transports en commun

Autre grief, « la modification des dessertes de transports en commun et l'éloignement des métros des bus » qui risquent de compliquer les déplacements, « notamment pour les personnes les plus fragiles ».

Un avis partagé par le groupe Renaissance - Rhône et Métropole de Lyon qui demande « une refonte complète de ce nouveau plan pour que la Presqu'île à vivre ne se transforme pas en Presqu'île à fuir. » Le groupe dénonce, en sus, la nouvelle lourdeur administrative imposée aux commerçants et artisans. « Leur demander de collecter les plaques d'immatriculation de leurs clients ou de gérer un système d'identification, c'est leur imposer une charge que seules les grandes enseignes peuvent absorber. »

Un point que n'ont pas évoqué les représentants de la Capeb, syndicat patronal de l'artisanat du bâtiment, ce mercredi matin. « Il nous reste encore quelques inquiétudes pour lesquel-

les nous resterons vigilants. Avec le retour des artisans, nous pourrions dire ce qui fonctionne ou non », ont-ils indiqué. Pour mémoire, 200 entreprises et organisations professionnelles ont été entendues dès 2023.

## « Chasser les pauvres de la ville »

Les Lyonnais « lambda », ne restent pas muets non plus. Sur les réseaux sociaux, les critiques de la ZLT fleurissent depuis mercredi soir.

Ce qui ressort : beaucoup d'incompréhension. Plus globalement, c'est l'ensemble de la politique écologiste qui est montrée du doigt. « Détruire Lyon le plus vite et le plus complètement possible semble être votre seule boussole. Quels sont vos donateurs d'ordre pour une politique qui ne vise qu'à chasser les pauvres de la ville, supprimer toute activité commerciale autre que les fast-foods et les bidouilleurs de smartphones et favoriser une clientèle d'allumés du trolley, bobos en trottinette », peut-on lire en réponse de la publication du maire de la Ville, Grégory Doucet.

● Christelle Lalanne

Le Progrès 7 février 2025

Lyon 2<sup>e</sup>

# Stage immersif au théâtre des Marronniers

Le stage de théâtre proposé par Amandine Blanquart et la compagnie Théâtre en pierres dorées du 24 au 28 février s'adresse à toute personne souhaitant qui souhaite découvrir ou approfondir la pratique théâtrale.

À cette occasion, le théâtre des Marronniers ouvre ses portes aux adolescents à partir de 16 ans et adultes, pour une immersion artistique. Ce stage

amateur offre un espace de jeu, de liberté et de créativité permettant à chacun de développer son potentiel scénique dans une ambiance stimulante.

Encadré par Amandine Blanquart, il propose des séances de travail alliant théorie et pratique. Détente corporelle et vocale, gestion du trac, initiation à l'improvisation et à l'interprétation, ces exercices per-

mettent d'explorer différents aspects du jeu, d'apprendre à mieux habiter son corps et sa voix, en cultivant la confiance en soi et le plaisir de jouer.

Les sessions sont organisées avec des horaires aménagés de 10 à 13 heures et de 14 h 15 à 17 h 15.

Théâtre des Marronniers. Tél. : 06.76.84.95.62. Mail : amandine.blanquart@gmail.com.



Photo fournie par le théâtre des Marronniers



# Un escalator en panne depuis près de deux mois à Perrache



Lorsqu'on transporte une valise, un chariot ou une poussette, accéder au métro A depuis le niveau 1 du centre Perrache devient vite une épreuve. Photo Rémi Liogier

L'escalier mécanique permettant d'accéder au métro A depuis le niveau 1 du centre d'échanges de Perrache est en panne depuis plusieurs semaines. Devant cette interruption prolongée, certains usagers s'agacent. Ils pointent également l'absence d'ascenseur à proximité directe.

« Pas le choix, on va faire parler les muscles. » Ce lundi soir, au premier étage du centre d'échanges de Perrache, Sylvie, de passage à Lyon, s'attendait sans doute à une correspondance moins sportive. Pas de chance : l'escalator en descente qu'elle doit emprunter pour attraper le métro A, direction Vaulx-en-Velin, est en panne.

Un coup d'œil à droite, un coup d'œil à gauche. Aucun ascenseur à l'horizon. Alors, empoignant sa grosse valise, la

quadra prend une inspiration et s'élance vers l'escalier. Marche après marche, elle finit, non sans difficulté, par rallier le quai dans un soupir.

« La commande a bien été passée »

Une mauvaise expérience partagée ces dernières semaines par de nombreux usagers. « On commence à avoir l'habitude », ironise un travailleur lyonnais. Mais pour certains, cette défaillance prolongée devient pénible. « Je vous laisse imaginer à quel point c'est inconfortable pour les personnes âgées et pas très à l'aise physiquement », remarque Janine, « 92 ans aux prunes ».

Selon elle, l'escalator est en panne « depuis la mi-décembre ». Une information confirmée par un duo d'agents TCL sur place.

Contactée par *Le Progrès*, la Métropole de Lyon fait le point sur la situation à Perrache : « L'escalier mécanique de l'entrée métro nécessite le remplacement de sa chaîne de marches [...] La commande a bien été passée à l'entreprise de réparation pour une intervention rapide. Nous sommes dans l'attente d'une date d'intervention. »

La collectivité précise enfin qu'un ascenseur est « à proximité de l'entrée métro », mais que son palier haut est situé au niveau 2.

On signale, par ailleurs, que d'autres escalators sont actuellement en panne sur le réseau lyonnais. Aux stations de métro Debourg et Garibaldi notamment.

Sollicités ce mercredi, les TCL expliquent que « ces pannes résultent souvent de facteurs complexes : la remise en servi-

ce peut être retardée par des difficultés d'approvisionnement en pièces spécifiques ou par des interventions nécessitant des expertises pointues. À cela s'ajoutent des contraintes logistiques [...] Les escaliers mécaniques ne peuvent être remis en service qu'après des tests rigoureux et des contrôles de conformité stricts, assurant ainsi un fonctionnement fiable et sécurisé. »

#### ● Rémi Liogier

Pour suivre la disponibilité des équipements sur le réseau TCL : le site internet TCL, rubrique info-traffic/accessibilité, ainsi que l'application TCL (bouton « Menu » -> Informations d'accessibilité sur les équipements -> Informations d'accessibilité sur les équipements ->) fournissent des mises à jour en temps réel. De plus, un serveur vocal interactif est accessible via Allô TCL au 04.26.10.12.12.



# Le Sytral se réorganise autour de Bellecour et Cordeliers-Hôtel de Ville



Aujourd'hui, l'ensemble du pôle bus est concentré à l'est de la place Bellecour. Avec la mise en place de la Zone à trafic limité (ZTL), l'objectif pour le Sytral est de regrouper les lignes en fonction de leur provenance géographique. Ainsi, le terminus des lignes C20, C20E et 40 sera déplacé à l'ouest de la place Bellecour, côté Saône. Le pôle bus qui concentre les lignes de l'est (C9, C10, C12 et 15) sera maintenu place Antonin-Poncet.

Avec ses 1 000 bus quotidiens, le secteur Terreaux/Hôtel de Ville n'était pas jusqu'à aujourd'hui, le plus apaisé de la Presqu'île ! Il le sera dorénavant puisque Sytral Mobilités a décidé de dévier les lignes majeures par la rue Grenette et les quais de Saône faisant de Cordeliers l'un des principaux pôles bus et lieux de correspondance de la ZTL. Ce nouveau parcours permettra d'augmenter la performance des lignes C3, C13 et C14.

Dans les créations de lignes, on peut noter la C23 qui reliera la Cité Internationale à Villeurbanne Flachet, tout en desservant la Part-Dieu et Hôtel-de-Ville. Mais aussi l'apparition d'une nouvelle offre pour renforcer les liaisons entre le plateau Nord (Caluire, Rillieux-la-Pape) et la Presqu'île. Les lignes C4 et C5 fusionnent et offre une ligne étendue entre Jean-Macé et Rillieux. Et bien sûr, [la mise en place du service fluvial Navigône](#), qui reliera Vaise-Industrie à Confluence dès juin 2025.

Plus de détails : [sytral-mobilites.fr](http://sytral-mobilites.fr)

Histoire locale

Lyon

# Fontaine de place Antoine-Vollon : le dernier vestige de la fonte d'art nous livre ses secrets

Chaque dimanche, *Le Progrès* se plonge dans l'histoire de Lyon, la grande et la petite. Celle des hommes et du patrimoine. Cette semaine, l'histoire de la fontaine de la place Vollon (2<sup>e</sup> arrondissement). En fonte d'art, elle est la seule encore existante d'une série de cinq fontaines réalisées au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à Lyon.

Mal considérée et jugée au XX<sup>e</sup> siècle comme industrie de l'art académique, la technique de fonte de fer est délaissée lors de la réalisation des fontaines et monuments publics, ce qui entraîne leur destruction due à leur mauvais entretien.

### Le fer moins coûteux que le bronze

La fonte d'art avait pourtant connu un essor considérable sous le Second Empire, le fer étant beaucoup moins coûteux que le bronze pour les ouvrages urbains, tels que les fontaines. La fontaine Vollon, préservée ou ignorée, fait partie de « ces monuments en fonte plus que jamais précieux : fragiles, ils marquent l'essor de l'art industriel et peut-être de l'apogée de la fonte artistique en tant que métal. »<sup>(1)</sup>

Cette fontaine, construite en 1859, remplace la pompe datant



Quatre angelots joufflus tiennent entre leurs mains une cruche qui déverse l'eau tout comme les quatre lions de la vasque supérieure. Photo Julie Bordet

de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, devenue défectueuse.

### Le préfet Vaïsse commande cinq fontaines monumentales

À la demande du préfet Vaïsse, cinq fontaines monumentales sont commandées : place Belfort en 1854 (aujourd'hui place Bertone) place des Jacobins en 1856, place des Terreaux en 1856, place des Célestins en 1858, puis place Saint-Michel (actuelle place Antoine-Vollon),

toutes réalisées par la fonderie Barbezat. Les quatre premières ont aujourd'hui disparu, seule celle de la place Vollon est toujours en place. Quatre angelots joufflus tiennent entre leurs mains une cruche qui déverse l'eau tout comme les quatre lions de la vasque supérieure.

Au sommet de la fontaine trônait un élégant lampadophore\*, aujourd'hui remplacé par un ange en pierre qui, malheureusement, ne s'harmonise pas avec l'ensemble.

### Chaque jet est réglé par un robinet

Les sculptures, en fonte de fer peintes en couleur imitation bronze, sont réalisées par la Fonderie des frères Barbezat qui s'engage à fournir la fontaine monumentale de la place Saint-Michel, d'après le dessin de Monsieur Bonnet, ingénieur en chef du service municipal. Lanfret et Baud, artistes fondeurs lyonnais, seront chargés de la réalisation : « elle sera moulée avec le plus grand soin.

Chaque jet sera réglé par un robinet, l'ensemble étant relié à une vanne centrale de distribution de l'eau. » (1)

### Une vasque de 6 mètres de diamètre

Le tout repose sur un socle de pierre établi dans une vasque en pierre de Crusol de 6 mètres de diamètre, elle-même entourée d'un trottoir. Malgré quelques restaurations dont celle de 1887 par le peintre-doreur-bronzeur Clavel, et celle de 1946, la fontaine mériterait qu'on s'y intéresse de nouveau.

Actuellement cette fontaine est alimentée en eau de forage non recyclée, l'eau ne subit pas de modification et peut donc être rejetée directement sans conséquence pour l'environnement. Son fonctionnement est très simple, facile d'entretien donc peu coûteux.

### De notre correspondante Julie Bordet

La place Saint-Michel rebaptisée, en 1907, Antoine Vollon du nom d'un peintre lyonnais au XIX<sup>e</sup> siècle, est située à l'emplacement d'une église du Ve siècle dédiée à Saint-Michel et d'un couvent appartenant à l'abbaye d'Ainay \*Lampadophore : porteur de flambeau dans l'antiquité grecque.

<sup>(1)</sup> Gilbert Gardes : Le décor monumental urbain à Lyon



Lyon

# Luminiscence: un autre regard sur la basilique Saint-Bonaventure

Le spectacle *Luminiscence* relate la longue histoire de ce monument religieux parfois méconnu en mettant en valeur son architecture grâce à des projections vidéo.

Elle est resplendissante, depuis la restauration de sa façade du XIX<sup>e</sup> siècle, achevée en 2023. La basilique Saint-Bonaventure est un monument sobre mais remarquable, peut-être parfois un peu négligé par les passants affairés dans ce secteur si commerçant de la presque lyonnaise.

Le projet *Luminiscence* offre une bonne occasion de se réapproprier l'édifice de style gothique : ce spectacle immersif basé sur des projections vidéo utilisant la technique du mapping fait le plein d'images spectaculaires mais s'intéresse aussi au riche passé du monument.

## Permettre aux habitants de découvrir ou le redécouvrir le monument

« Venir à Lyon, c'est un peu notre rêve depuis le début de l'aventure, avec la Fête des Lumières et toute cette tradition autour du vidéo mapping, indique Romain Sarfati, le cofondateur de *Luminiscence*. On a approché le diocèse de Lyon avec l'idée de travailler dans un monument en plein cœur de la ville mais méconnu des Lyonnais. Le spectacle ambitionne de permettre aux habitants de le découvrir ou le redécouvrir à travers un spectacle de vidéo-mapping



La basilique Saint-Bonaventure de Lyon mise en valeur par le spectacle *Luminiscence*. Photo Stéphane Guiochon

et en plus ce monument a une histoire profonde sur plus de 800 ans qu'on peut raconter ».

## Un relief bien exploité

Tout commence donc au XIII<sup>e</sup> siècle, avec l'arrivée des Franciscains dans le secteur et la construction d'un couvent, puis d'une petite église où décède le théologien italien Bonaventura de Bagnoregio, mi-

nistre général des Franciscains, qui donnera son nom au nouvel édifice, lors de son agrandissement au XV<sup>e</sup> siècle.

Le spectacle raconte ensuite son évolution au fil du temps, des ravages causés par les guerres de religion, à sa métamorphose en simple entrepôt après la Révolution. La technique du mapping, qui permet notamment de mettre en valeur des éléments architectu-

raux, grâce à des images qui en épousent les reliefs, est bien connue des Lyonnais, biberonnés depuis leur plus jeune âge à la Fête des Lumières.

Mais elle prend ici une autre dimension et gagne en profondeur en investissant toute la nef de l'édifice.

Le spectacle bénéficie aussi d'un atout supplémentaire : la présence d'un ensemble lyonnais, le chœur Syllepse. Même si le soir de l'avant-première

du spectacle, la puissante musique diffusée pour accompagner les chants couvrira par moments la pureté des voix.

## Guillaume Beraud

*Luminiscence*, au moins jusqu'au 31 mars du mercredi au samedi à la basilique Saint-Bonaventure, 7, place des Cordeliers (Lyon 2<sup>e</sup>). Tarifs de 21 à 39 €. Deux horaires qui varient selon les soirs : voir le détail sur le site : <https://luminiscence.com/lyon>

## Un palais en lumière

À quelques mètres de la basilique Saint-Bonaventure, un autre monument lyonnais abrite en ce moment un spectacle immersif basé sur des projections vidéo.

Il s'agit du Palais de la Bourse, où Genesis, le récit de la création propose un voyage ludique et coloré à travers les sept premiers jours de la création du monde.

Le show a commencé au mois de décembre et a été prolongé : des billets sont actuellement en vente jusqu'au 9 mars.

Tarifs de 7 à 16,50 €. Plus d'informations : <https://eonariumexperience.com/lyon/genesis/>



Le spectacle *Genesis* au Palais de la Bourse. Photo Stéphane Guiochon

## Repères ►

### Un savoir-faire local

*Luminiscence* collabore avec une équipe lyonnaise pour les multiples édifices religieux qu'elle met en lumière à travers la France.

Les Ateliers BK, qui avaient d'ailleurs participé au spectacle La Région des lumières l'an dernier sur la basilique de Fourvière, assurent les créations visuelles projetées à l'intérieur de la basilique Saint-Bonaventure. Et les spécialistes lyonnais ont encore du pain sur la planche : après la cathédrale de Rouen et l'église Saint-Eustache à Paris, ils vont notamment œuvrer au sein d'un édifice monumental : la cathédrale de Strasbourg.



## Théâtre

# Sur l'autre rive, aux Célestins : entre admiration et déception



Sur l'autre rive, à voir aux Célestins. Photo Marie Clauzade

Cyril Teste est un metteur en scène qui utilise depuis ses débuts un dispositif technique où le jeu des comédiens sur scène est relayé par des images filmées en direct, projetées sur un ou plusieurs écrans, ce qui permet des gros plans impressionnants sur le visage et les expressions.

Il est aussi l'un des pionniers de ce genre hybride, entre cinéma et théâtre. Et il le maîtrise de façon impressionnante. On en a une preuve supplémentaire avec son dernier spectacle *Sur l'autre rive*, au cours duquel, avec une grande liberté, il adapte la 1<sup>re</sup> œuvre d'Anton Tchekhov, celle qui pose les bases de toutes les autres : *Platonov*.

### Une vingtaine de comédiens

Le plateau est envahi par une distribution fournie (au moins une vingtaine de personnes) qui participe à une fête débridée, où l'alcool coule à flots con-

tinus.

Un groupe joue en live, alternant rock, punk et techno. Les disputes éclatent mais aussi les déclarations d'amour. Tout tourne autour de Micha, personnage sarcastique, brillant, souvent adulé, qui manipule, ruse, séduit et provoque...

Il est au cœur de cette soirée donnée par la toujours séduisante veuve Anna Petrovna. Les excès tournent au psychodrame, quand ce n'est pas à la comédie pathétique.

Malgré les prouesses technologiques de Cyril Teste, qui utilise à merveille ses caméras pour capter en gros plan émotions et silences éloquentes, on se perd dans les nombreuses intrigues, de surcroît souvent répétitives.

### ● N. B.

*Sur l'autre rive*, jusqu'au 8 février aux Célestins Théâtre de Lyon. 4, rue Charles Dullin. Lyon  
2e. 04 72 77 40 00. [www.teatre-descelestins.com](http://www.teatre-descelestins.com)

## Lyon 2E

**Animation de l'Université Vie Active**  
Atelier intitulé "À la découverte de la peinture" pour les enfants de 8 à 10 ans accom-

pagnés d'un parent ou grand-parent : jeux, quizz et goûter avec Brigitte Serre-Bouret, Docteure en histoire de l'art et archéologie. *Mercredi 26 février, mercredi 19 mars et mercredi 23 avril de 15h à 16h30. Université catholique. 23 place Carnot. 15 €. 5 € pour les jeunes (- de 13 ans). Université Vie Active Tél. 04.72.32.50.29.*

### Lyon

## Il est encore temps de poser la dernière pièce : l'exposition Lego ferme le 14 février

En septembre dernier, l'exposition "The Art of the Brick" a ouvert ses portes au Grand Hôtel-Dieu. Cette collection invite les visiteurs à plonger dans l'univers de Nathan Sawaya, un artiste reconnu pour ses impressionnantes sculptures et mosaïques réalisées en briques Lego.

Ses œuvres ont été exposées aux quatre coins du monde, d'Atlanta à Singapour, et font actuellement escale à Lyon pour une durée limitée. Mais attention, il ne reste plus que quelques semaines pour en profiter, car l'exposition se termine le 14 février.

### Jouer avec des Legos, c'est possible

Pour les enfants et les adultes, "The Art of the Brick" est à ne pas manquer. Que vous aimiez l'art classique, quelque chose de plus original, ou que vous ayez juste envie de jouer avec des Legos (vous pouvez bien sûr le faire là-bas !) – il y en a pour tous les goûts. Attention, il ne vous reste plus beaucoup de temps, alors ne ratez pas cette expo !

### Lyon

## Un livreur de fournitures pour une fabrique de bijoux agressé dans le centre-ville

Les individus encagoulés qui ont agressé un livreur de la société DHL, jeudi 6 février dans la presqu'île de Lyon, étaient bien informés de la nature des colis qu'il s'appropriait à livrer.

Les faits se sont produits vers 15 heures, rue Thomassin à proximité de la rue de la République, selon l'information d'Actu Lyon confirmée au Progrès par une source sécuritaire. Le livreur s'appropriait à entrer dans l'immeuble d'une société spécialisée dans les fournitures pour la bijouterie et les métaux précieux, pour y déposer des matières premières, quand il a été agressé par un individu encagoulé et casqué. Celui-ci lui a tenté de lui arracher des mains la caisse qu'il venait de sortir de

son véhicule. Le livreur a résisté et, dans la bousculade qui a suivi, deux enveloppes sont tombées. L'agresseur les a ramassées et a rejoint un complice qui l'attendait sur un scooter.

### Pas d'arme exhibée

Les deux hommes ont alors rapidement pris la fuite. Aucune arme n'a été exhibée lors de l'attaque et on ne connaît ni contenu ni la valeur des colis volés. Le 26 mars 2021, quatre hommes lourdement armés avaient attaqué des convoyeurs qui livraient la même société et avaient fait main basse sur une trentaine de kilos d'or et de métaux précieux, d'une valeur estimée à 275 000 euros.



Au Grand Hotel-Dieu, l'exposition Lego "The Art of the Brick" entame sa dernière semaine.

Photo Stéphane Guiochon

Expo "Art of the Brick", jusqu'au 14 février 2025 au Grand Hôtel-Dieu, 24 quai Jules-Courmont (Lyon 2<sup>e</sup>). Ouverte tous les jours sauf le mardi, horaires différents selon les jours (de 9 ou 10 h à 19/20 h). Tarifs : à partir de 14 € (adulte) et 10,90 € (enfant), gratuit pour les moins de 4 ans. Site : <https://theartofthebrickexpo.com/lyon>



## Lyon 2e

# Grand Café des Négociants : succès du premier concours de peinture



Le critique d'art Bernard Gouttenoire, la lauréate Claire Aton-Neyrand et le propriétaire de Négociants Philippe Pélisson. Photo Gisele Lombard

C'est une première pour le Grand Café des Négociants ! A l'initiative du propriétaire Philippe Pélisson, un concours de peinture a été lancé le 18 novembre 2024 jusqu'au 15 janvier 2025 ouvert à tous les styles à partir de dix-huit ans avec pour thème « Le grand café des Négociants ».

### 18 artistes en compétition

A la manœuvre le critique d'art Bernard Gouttenoire qui a constitué un jury présidé par Philippe Pélisson avec les artistes peintres Gérard Gasquet, Marc Dailly, Alain Chevrette, Michel de Mattéis et Déméter, Jean Claverie, illustrateur Lucie Braconnier, Galerie Partage Lyon 2, Isabelle Brione, journaliste.

Ce premier prix a récompensé Claire Aton-Neyrand pour une peinture qui traduit l'ambiance feutrée de l'établissement propice aux échanges. Claire Aton-Neyrand connaît bien Lyon puisqu'elle a été dessinatrice en dessin textile chez Benoit-Guyot et a participé à la réalisation de nombreuses fresques avec la Cité de la création.

« J'ai été sensibilisé à l'art depuis mon enfance. Ce concours est un succès avec dix-huit artistes qui ont participé à cette première édition et j'espère qu'elle sera suivie de nombreuses autres s'est réjoui Philippe Pélisson lors d'une cérémonie conviviale au club Pernod avant de féliciter la lauréate et de lui remettre un chèque de 1000 euros.

● Gisele Lombard.

Avec chaque revue de presse vous pouvez retrouver désormais un article piqué dans la revue historique du CIL « Centre Presqu'île ».



# Aspects de la vie quotidienne à Lyon avant 1939

**E**voquer la façon de vivre à cette époque, qu'ont connue les Lyonnais ayant dépassé la soixantaine, c'est montrer combien sont fondamentales les différences dans la vie des gens avec l'époque actuelle.

sées par la vie moderne : sports d'hiver, séjours de vacances en France et hors de France, voyages lointains organisés ou non, croisières et autres nombreuses sollicitations. On n'en veut pour preuve que la multiplicité des agences de tourisme, ou, comme on dit en "franglais" des tours-opérateurs.

Avant guerre, la grande majorité des jeunes filles de moyenne bourgeoisie n'avait aucune formation professionnelle et se contentaient d'aspirer par le mariage, à devenir une excellente "femme au foyer". A part les épouses de commerçants ou commerçantes elles-mêmes, il y avait évidemment toutes celles qui,

célibataires ou peu fortunées, étaient obligées de chercher un emploi pour subsister.

Que faisaient donc les autres ? Tout d'abord, en plus des "joies" du ménage, élever les enfants, suivre leurs études, occupations qui constituaient le principal sujet de conversation entre amies. Car ces dames se retrouvaient, place Bellecour, pour papoter, tout en surveillant les ébats de leurs chers bambins. On leur offrait un tour sur la voiture aux chèvres, ou un ballon qui ne tardait pas à prendre le large. Et, autour de 4 heures, on allait leur acheter un petit supplément au goûter, chez la marchande de "plaisirs".(1)



la Mère Fillioux à ses Fourneaux



17. - LYON. - Rue de la République - Café de la Paix

Photo Pierre CLAVEL - CRFP DE LYON

Un grand café du centre : "LA PAIX"

## Ces différences tiennent essentiellement à deux faits principaux :

- l'abondance des inventions pratiques et la rapidité avec laquelle elles sont diffusées dans le grand public ont complètement modifié notre vie quotidienne ;

- d'autre part, la société a évolué, parce que, aujourd'hui, la grande majorité des femmes travaille, ce qui a transformé la vie de famille.

Actuellement, dans la plupart des jeunes ménages, la femme, munie ou non de diplômes, travaille et complète ainsi les ressources du couple quand elle n'a pas elle-même son propre budget indépendant.

D'où l'expansion considérable des distractions propo-



Photo Collection BASSET

L'illustre MARIUS au comptoir du "MAL ASSIS"



Le jeudi, les plus grands venaient disputer d'épiques courses de trottinette ou des matches de yoyo.

Aujourd'hui, le milieu de la place Bellecour est désert, le stock de chaises a disparu, et la chaisière est morte !

D'autres distractions existaient également. Les enfants devenus grands, ces dames avaient le loisir de se

à la Marquise de Sévigné, rue de la République, tous deux disparus, faute de clientes.

Il restait les soirées pour réunir les couples d'amis, car à l'époque, on n'était pas rivé devant le poste de télévision, qui n'existait pas encore. Alors, on se donnait rendez-vous pour "sortir un peu" dans un des grands cafés du centre : la Paix, le Tonneau, le Café Morel, tous les trois tués par l'envahisse-

Après un dernier demi avalé, on se séparait et on rentrait chez soi, à pied. Malgré l'heure tardive et les rues désertes, on ne pensait jamais pouvoir être agressé par un individu en manque de drogue et d'argent, comme c'est malheureusement trop fréquent aujourd'hui.

Les seules rencontres étaient les agents cyclistes, surnommés les "hirondelles", à cause de leur grande péleri-

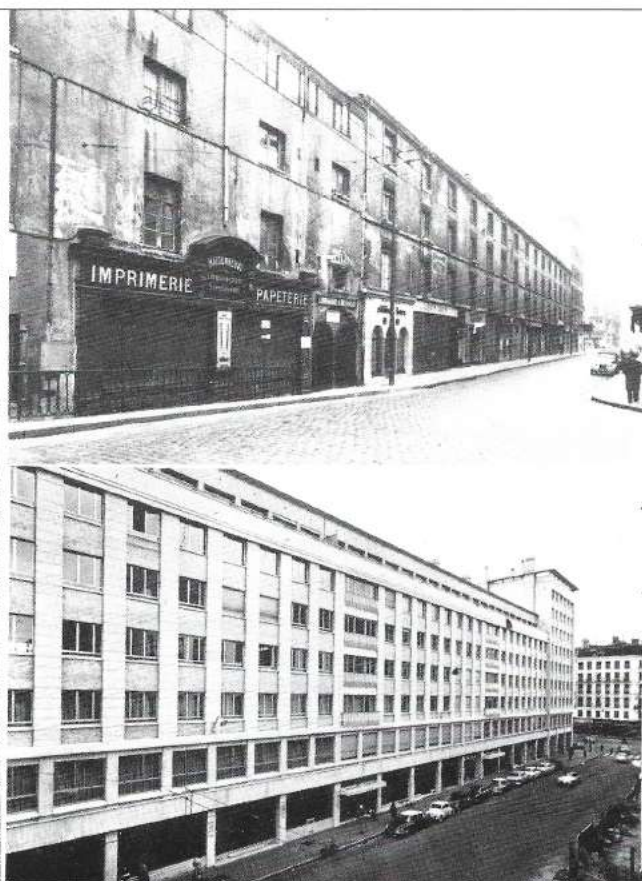


Photo: L. BASSET

*Le passage de l'Hôtel-Dieu disparu en 1960*

*En haut : la rue Childebert avant démolition*

*En bas : la rue Childebert actuelle*

rencontrer, et il était très chic d'avoir son "jour" inscrit même sur la carte de visite. Quand les amies lisaient : "jour : le mercredi", cela voulait dire que ce jour-là elles étaient sûres de trouver chez elle l'amie en question et d'avoir droit à une "nice cup of tea" avec petits fours.

Lorsque cette tradition s'est peu à peu estompée, déjà avant la guerre, il restait le rendez-vous gourmand chez FOUREY-GALLAND, rue Président-Carnot (actuellement pharmacie BOIRON) ou

ment du fast-food. Ces messieurs parlaient politique ou tapaient le carton, pendant que ces dames parlaient "chiffons" ou succès scolaires des enfants.

L'été, on allait écouter l'orchestre du Café Riche, en plein-air, place de la République, ou on se réunissait sous les frondaisons de Bellecour, à la Maison Dorée. De temps à autre, on avait le loisir d'assister au concert offert par l'Harmonie municipale, autour du kiosque à musique, également disparu.

ne noire, flottant derrière eux. C'était rassurant, et cela valait bien les "ilotiers" d'aujourd'hui !

L'hiver, après avoir assisté à une création aux Célestins, les amis se retrouvaient, en sortant du théâtre, à l'incontournable Brasserie des Archers, accueillis par la voix râpeuse de l'illustre RAITER. Là, fusaient les commentaires sur les qualités plus ou moins reconnues de la pièce et de ses interprètes, ou on rendait hommage à l'heureux choix de M. MONCHARMONT qui présida aux destinées de ce



théâtre pendant 35 années de 1906 à 1941.

Pour fêter un événement en famille ou entre amis, il venait toujours à l'esprit un nom parmi les restaurants réputés de l'époque, aujourd'hui disparus : RIVIER, 7, place des Terreaux, lui-même successeur de DUCERF, grand-père du fantaisiste Jacques MARTIN ; GARCIN, 14, rue d'Algérie, la célèbre Mère FILLIOUX, 73, rue Duquesne, ou encore MORATEUR, rue Grôle ou BERTHOUX, place des Célestins, devenu après la guerre : les Ambassadeurs (aujourd'hui école maternelle) et bien d'autres, cette liste n'étant pas exhaustive.

J'ai même le souvenir d'un coin vraiment typique, où, aux environs de 1920-1930, se réunissaient, à l'heure du casse-croûte matinal, quelques fines gueules lyonnaises, amateurs du bon beaujolais d'antan. Toute la bande, que j'ai rejoint quelquefois, se retrouvait chaque matin dans l'arrière salle discrète du café Mogenet, rue Sainte-Catherine où la rangée de pots de beaujolais s'allongeait de quart d'heure en quart d'heure. On pouvait y rencontrer, parmi les fidèles, le papy Emile LEROUDIER, conseiller municipal et dessinateur en soieries, auteur d'histoires lyonnaises sous le nom de Gladius MATHEVET, le père COMTE, professeur à l'école des Beaux-Arts et parmi d'autres : un soyeux fabricant de tulle, M. BOSSE-PLATIERE.

Un autre lieu sympathique était l'ancre de Marius : le "Mal Assis", rue Jean-de-Tournes, dont les murs étaient couverts de dessins ou de vieilles photos et où pendaient du plafond toutes sortes d'objets hétéroclites et surtout inattendus ! Créé en 1875, le Mal Assis avait toujours conservé sa fameuse volière en vitrine. Et Marius qui avait une clientèle d'habitues ne dispensait qu'à ceux-ci l'excellente cuisine préparée par son épouse. Lui, qui absorbait sa douzaine ou plus, de pastis chaque jour



Photo Pierre CLAVEL - CRDP - LYON

### Les Grands Magasins des Cordeliers

aurait dû succomber à une cirrhose du foie. Or, un examen médical fait à propos d'une blessure au cours d'une bagarre avec un énergumène, révéla qu'il avait un foie en parfait état. Et le pauvre Marius devait mourir stupide-ment, renversé par une voiture sur la route Nationale, près de Belleville.

La façon même de se nourrir était différente d'aujourd'hui. Je me rappelle qu'après la guerre, lorsque les premiers "supermarchés" ont été lancés en France, par BADIN-DEFFOREY et FOURNIER, la plupart des gens disaient : "Cette mode américaine ne prendra pas en France, on aime trop demander à son épiciers habituel un conseil pour le choix du meilleur produit !" Du reste, beaucoup d'articles se vendaient encore en vrac, pesés et mis en sacs papier devant vous par le commerçant.

On se déplaçait uniquement pour acheter dans des boutiques spécialisées ou renommées : les produits haut de gamme ou de grandes marques chez RAJON, 23, rue Thomassin ; la maison ayant disparu, il restait BENOIST-GUYARD, 12, rue Emile-Zola, disparu à son tour ; une grande boulangerie était très connue dans le centre : LASKA, 88, rue Président-Herriot ; les chocolats fins chez BOY-MOND rue Lafont (aujourd'hui

rue Joseph Serlin), la charcuterie chez MOYNE, place de la Miséricorde (aujourd'hui place Tobie Robatel) ; les plats cuisinés pour soirées chez WATTEBLED, rue de la Bourse ; tous les fruits exotiques au PALAIS-ROYAL, place Antonin Gourju, dont le nom était celui d'un hôtel établi là au début du XIXe siècle. Dans chaque quartier, l'épicier digne de ce nom, grillait lui-même son café et les effluves de l'antique grilloir à boule tournante, sur le trottoir, devant la boutique, embaumaient tout le voisinage.

Ce qu'on appelle aujourd'hui : les grandes surfaces, les hypermarchés n'existaient pas. Mais on fréquentait ce qu'on nomme toujours : les grands magasins. Je me souviens des paroles de ma mère qui me disait : "J'ai acheté ce tissu chez SINEUX". C'était alors les Grands Magasins des Cordeliers, devenus en 1919 les Galeries Lafayette. Un des premiers grands magasins était les Deux Passages (Le Printemps) datant du percement de la rue Impériale, sous le Second Empire. A l'époque, le passage de l'Argue allait de la place de la République actuelle à la rue Centrale (aujourd'hui rue de Brest) ; il fut coupé en deux par le percement de la rue de l'Impératrice (rue Président Herriot) ce qui donna 2 passages.





Cliche Collection BASSET

La Belle Jardinière avant sa démolition

D'autres magasins moins importants mais très courus ont aussi disparu : la Parisienne, les Deux Orphelines (devenu Lanoma, qui a précédé Monoprix, rue Grenette).

En 1960, disparaissait également le Passage de l'Hôtel-Dieu où se concentraient les bijoutiers connus des familles lyonnaises.

Madame avait sa couturière attitrée ; Monsieur ne s'habillait pas en "confection" comme on disait. Seuls les accessoires du costume s'achetaient soit à la Grande Maison, place de la République, soit à la Belle Jardinière, angle rue Simon-Maupin, soit chez Esders, occupé aujourd'hui par la Redoute. Les habitants de la Guillotière avaient un grand magasin de confection, cours de la Liberté, portant un nom peu commun : le Tailleur Pauvre.

Passons maintenant aux vacances ! Il ne venait à personne l'idée de prendre des vacances d'hiver, à part les "ponts" de Noël et du Jour de l'An, quand il y en avait. La vague des skieurs n'avait pas encore déferlé sur nos Alpes. Quant aux vacances d'été, pour beaucoup elles ont commencé avec l'octroi des congés payés, en 1936.

On savait se contenter, pour s'oxygéner, de destinations plus proches que

Bali, la Thaïlande ou les Caraïbes, car l'aviation de tourisme n'existait pas. On avait repéré de bons hôtels du côté d'Yzeron ou des Echarmeaux, ou plus loin, au bord des lacs du Dauphiné ou de Savoie : Lac d'Aiguebelette, Lac de Paladru, Lac du Bourget, Lac d'Annecy ou Lac Léman. Et si, en citadin invétéré, on voulait joindre les distractions de la ville aux joies de la nature, on allait chaque année... faire une cure à Vichy, à Aix-les-Bains, à Evian ou plus simplement à Charbonnières. Lorsque, le dimanche en été, se manifestait le désir d'évasion, on décidait d'aller manger une petite friture au bord de la Saône, et l'on prenait, quai de la Pêcherie, un antique tramway à vapeur que les lyonnais avaient baptisé la "guillotine". Et toute la famille, dans les remorques ouvertes à tous vents, débarquait à l'Île Barbe ou à Neuville, le visage "machuré" par les escarbilles dispensées par la fumée de la locomotive. Plus tard, celle-ci fut remplacée par le train bleu, électrifié et plus moderne.

Si l'on aspirait à l'air pur de l'Ouest Lyonnais, on prenait à Saint-Jean le funiculaire à crémaillère pour Saint-Just et là, un tramway à voie étroite mais aux lignes modernes, emmenait les lyonnais à travers champs, tranchées et viaducs jusqu'à Vaugneray, s'arrêtant à de multiples haltes aux noms charmants : Bel Air, Etoile d'Alaï, la Patelière, etc...

Lorsque des amis étrangers (lisez non lyonnais) venaient à Lyon pour la première fois, on ne pouvait pas encore leur faire connaître le Musée de la Civilisation gallo-romaine, ou le Théâtre Antique, mais la promenade classique consistait à les emmener à Fourvière par le funiculaire, leur faire admirer, après visite de la basilique, le panorama de la ville, depuis la terrasse, et redescendre ensuite à pied par le passage Gay (prix 5 centimes) où le propriétaire de cette voie privée, ancien tulliste amateur de vieilles pierres, avait réuni nombre d'antiquités romaines.

Autres temps, autres mœurs. Autrefois, la bourgeoisie avait à son service bonne à tout faire et souvent cuisinière, logées dans des chambres sans confort au dernier étage de l'immeuble. Beaucoup de ces chambres innocentes sont devenues chambres d'étudiants ou ont été réunies et aménagées constituant de très agréables appartements.

Avant guerre, garçons et filles habitaient le plus longtemps possible chez leurs parents, sans exiger, comme aujourd'hui, de jouir de leur liberté dès l'âge de 18 ans ou même avant.

A l'époque, quelles étaient donc les distractions de la jeunesse dorée ? On ne connaissait pas encore les discothèques, ni le rock, le reggae, le rap, ni toutes les nouvelles formules pour se trémousser en groupe. Il n'empêche que la danse était très à l'honneur ; on dansait à tour de rôle dans les familles dont les parents laissaient le champ libre ce jour-là aux enfants et à leurs amis ; il faut mentionner aussi la vogue des surprises-parties qui s'éteignit peu à peu. Mais, jeunes et moins jeunes ne manquaient jamais un grand bal au défunt Palais d'Hiver ; bal du Droit, bal de l'Internat, bal de l'Ecole Dentaire, bal des Etudiants, etc... Et au sortir de ces nuits éprouvantes, on allait se renflouer avec une soupe à l'oignon dans un "pied humide" du quai Saint-Antoine.



Quant aux soirées dansantes des grands mariages, elles avaient traditionnellement lieu chez BERRIER et MILLIET, place Bellecour (actuellement annexe de la Faculté Catholique) ou à l'Hôtel de l'Europe, rue Colonel Chambonnet (actuellement Tribunal d'Instance). Et cela se terminait souvent à l'aube par épuisement de l'orchestre, car ce n'était pas encore le règne de la musique enregistrée. Pour les plus jeunes, rappelons pour mémoire les matinées classiques du Guignol du Quai Saint-Antoine, les spectacles réputés du Cirque Rancy, avenue de Saxe ou les attractions de la vogue de Perrache, aujourd'hui exilée loin du centre. Des salles de spectacle ont également disparu : le Casino-Kursaal (aujourd'hui Pathé-Palace), l'Eldorado, cours Gambetta, l'Horloge, cours Lafayette, l'Olympia, rue Duquesne... Il y avait aussi le cinéma, où, en 1927 on s'est précipité pour voir et entendre le premier grand film parlant : le "Chanteur de Jazz" avec AL JOHNSON. Au temps du film muet, une "tapeuse" au piano couvrait le ronronnement du projecteur par un répertoire plus ou moins adapté aux péripéties du film. Un des tout premiers cinémas de Lyon était Le Petit Cinéma ROTA, 98, rue Président-Herriot, devenu ensuite le Duo puis le Coucou, aujourd'hui disparu comme nombre d'autres salles.

La vie actuelle a aussi fait disparaître de nombreux métiers : avant l'invention des machines à laver ou des lave-riés automatiques, on avait deux solutions pour les pièces difficiles à laver chez soi, draps de lits, rideaux, etc... Soit les laveuses des "plattes" sur le Rhône, soit les entre-prises de Craponne qui venaient régulièrement chercher le linge à domicile. Dans

un autre ordre d'idées, actuellement on incite les gens à se débarrasser de leurs bouteilles de verre dans les conteneurs disposés à cet effet, et ceci au bénéfice de la recherche contre le cancer. Autrefois, on entendait crier le long des rues : "Avez-vous des bouteilles à vendre", prononcé par ceux qu'on appelait en langage lyonnais : le marchand de "pattes", traduisez : "chiffons".

A l'heure actuelle, les chiens, devenus presque aussi nombreux que les humains, doivent être, théoriquement, tenus en laisse. Autrefois, les chiens errants étaient la cible de la voiture aux chiens, encadrée par deux gardiens de la paix et accompagnée d'un employé spécialement chargé d'attraper au lasso les chiens errants, qui étaient emmenés à la fourrière.

D'autres petits métiers ont aussi disparu ; le vieux mendiant tournant à longueur du jour la manivelle de son orgue de Barbarie, le raccommodeur de faïence et de porcelaine, le rémouleur ambulante pour affûter les couteaux, les chanteurs qui vendaient les partitions des chansons en vogue dans la rue ou dans les cours, le vitrier qui, le nez en l'air, réparait les carreaux brisés pour les remplacer et en boutique le vitrier-friteur, profession tenue généralement par des suisses-italiens (il en reste un grande rue de la guillotière) et j'en oublie beaucoup que la vie moderne a tués et que les générations actuelles ne peuvent même pas imaginer, comme par exemple l'allumeur de réverbères du temps de l'éclairage au gaz.

Il est évident que les jeunes actuels ont vécu depuis leur enfance au milieu des merveilles de la micro-

électronique et des "puces", utilisent en classe leur calculatrice, ne savent plus faire un calcul mental rapide, trouvent normal d'écrire au stylo à bille ou de téléphoner à l'aide d'un appareil portable sans fil. Ils entendent parler tous les jours des nouvelles utilisations du rayon laser et apprécient surtout celle qui leur permet d'écouter leur disque compact préféré. Tout cela est normal pour eux et ils comprennent difficilement qu'on pouvait vivre sans toutes ces choses à une époque pas si lointaine.

Un demi-siècle a suffi pour que le mode de vie n'ait plus aucun rapport avec tout ce qui est relaté plus haut. Mais efforçons-nous d'avoir, par rapport à ces temps révolus, le triomphe modeste. Loin de moi la pensée de dire, comme beaucoup d'anciens le font, que tout était mieux à cette "belle époque". Car il en a toujours été ainsi : je n'en veux pour exemple que, à la fin du XIXe siècle, un célèbre narrateur lyonnais, Nizier du Puits-Pelu (alias Clair Tisseur) évoquait déjà, dans ses "Vieilleseries lyonnaises" des habitudes, des types et des sites disparus et regrettés.

Gageons, du train où vont les choses que notre époque actuelle fournira le sujet de chroniques narquoises et attendries à nos descendants en l'an 2050 ou plus.

**Julien WOLFF**

(1) "Plaisirs" : sorte de cornets de pâtisserie sèche, contenus dans d'énormes boîtes rondes, bleues ou rouges, le couvercle supportant un tourniquet à numéros, comme dans les loteries de foire. Le numéro sorti donnait le nombre de "plaisirs" gagnés. A Paris, on dit "oublies".